

## Violences sexuelles en période de conflit

# Le Pnud sensibilise 20 professionnels des médias

Le programme des nations unies pour le développement (PNUD) en collaboration avec le Fonds des nations unies pour la population (UNFPA) et le comité national de lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits (CNLVSC) ont organisés les 19, 20 et 21 juin 2019 à Dabou, un séminaire de formation à l'intention de 20 professionnels des médias sur les violences sexuelles y compris celles commises en situation de conflits en Côte d'Ivoire. Ce séminaire de formation avait pour but de contribuer à l'amélioration de la communication autour de la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits.

En effet, l'information selon laquelle la Côte d'Ivoire a obtenu le retrait de son armée de la liste des forces armées impliquées dans les cas de violences sexuelles liées au conflit a été diversement appréciée par la communauté nationale en raison de la méconnaissance d'une part de violence sexuelle liées aux conflits et d'autre part des efforts entrepris par la Côte d'Ivoire pour sortir de cette liste dite de la honte. En effet, le chef de l'Etat ivoirien a signé un décret en juin 2016 mettant en place un comité de lutte contre les violences sexuelles en période de conflit constitué de 30 officiers des forces

armées de Côte d'Ivoire et de 8 commandants de la gendarmerie nationale. Ce qui a permis une réduction sensible du nombre des infractions imputables à l'armée nationale. C'est dans ce cadre que le PNUD a choisi d'offrir aux 20 professionnels des médias une formation pour l'appropriation de la notion de violence sexuelles et de violence sexuelles liées aux conflits et sur la question de violation des droits afin de prévenir et répondre aux violence et aux violences sexuelles liées aux conflits (Vsc) en Côte d'Ivoire.

**Marie Axelle Tano**  
(Stagiaire)